



Analyse de la consommation d'antibiotiques en médecine vétérinaire en 2024

Depuis 2008, les titulaires d'une autorisation de mise sur le marché d'antibiotiques à usage vétérinaire sont tenus d'annoncer toutes leurs ventes d'antibiotiques. Par ailleurs, depuis 2019, les cabinets vétérinaires doivent annoncer toutes les prescriptions de préparations contenant des antibiotiques dans le système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire (SI ABV) ; ces données font l'objet d'une publication annuelle. L'évolution des données sur les [ventes](#) et sur les [prescriptions](#) témoigne d'une diminution constante de la consommation d'antibiotiques en médecine vétérinaire, y compris des principes actifs critiques. Cette année, pour la première fois, l'OSAV publie ces données sur son tableau de bord et sur le portail [opendata.swiss](#).

De manière générale, les **bovins** sont l'espèce animale qui a reçu la plus grande [quantité d'antibiotiques](#), et notamment d'[antibiotiques critiques](#). Ce sont aussi les bovins qui affichent le nombre de traitements pour 1000 animaux le plus élevé, en particulier les [vaches laitières](#), suivies des bovins d'élevage et d'engraissement. Par rapport à l'année précédente, cet indicateur est en légère hausse pour la plupart des catégories de bovins, et en nette augmentation pour les vaches laitières. Cette évolution s'explique par la suppression des catégories générales d'animaux en 2023, qui oblige les vétérinaires à déclarer leurs prescriptions dans les catégories spécifiques de bovins. Elle s'explique également par le fait que les vétérinaires ont annoncé davantage de traitements et moins de remises à titre de stock. Pour ce qui est du nombre de traitements avec des antibiotiques critiques pour 1000 animaux, les valeurs les plus élevées concernaient les [bovins d'élevage et d'engraissement](#), ainsi que les vaches laitières. De manière générale, les données relatives aux quantités de principes actifs et au nombre de traitements prescrits ne révèlent aucune tendance à la baisse dans les différentes catégories de bovins.

S'agissant des **porcs**, si la quantité totale de principes actifs – y compris les substances critiques – ainsi que le nombre de traitements ont diminué dans la plupart des catégories d'animaux au cours des dernières années, cette tendance à la baisse s'est inversée pour la première fois entre 2023 et 2024, avec une légère hausse des volumes de principes actifs. Le nombre de traitements pour 1000 animaux a également augmenté chez les porcs d'engraissement et les porcs reproducteurs. Du point de vue des classes de principes actifs, la hausse a été particulièrement marquée pour les pénicillines, tandis que les macrolides, classés parmi les substances critiques, ont eux aussi augmenté. En revanche, le nombre de traitements impliquant des antibiotiques critiques a diminué globalement, notamment chez les porcelets, bien qu'il ait légèrement progressé chez les porcs d'engraissement et plus nettement chez les porcs reproducteurs. Cette évolution est très certainement due au fait que les vétérinaires ont déclaré davantage de traitements, et moins de remises à titre de stock.

Chez les **volailles**, les quantités de principes actifs déclarées restent faibles en comparaison avec les bovins et les porcs. Bien que la proportion de substances critiques soit la plus élevée parmi toutes les espèces animales, tant les volumes d'antibiotiques que le nombre de traitements impliquant des principes actifs critiques ont fortement reculé ces dernières années. S'agissant des antibiotiques en général, aucune tendance claire ne se dégage, compte tenu des fluctuations observées ces dernières années. Les volumes d'antibiotiques critiques continuent de diminuer nettement, tout comme le nombre de traitements pour 1000 animaux dans la quasi-totalité des catégories de volailles. Parallèlement, la part des sulfonamides progresse. Or, ces substances nécessitent d'être administrées en plus grande quantité pour obtenir un effet thérapeutique équivalent à celui des antibiotiques critiques. Les indicateurs relatifs à cette espèce restent néanmoins en baisse par rapport aux années précédentes, et la forte diminution des principes actifs critiques observée en 2023 se poursuit.

La quantité de principes actifs que les vétérinaires déclarent avoir [remis à titre de stock](#) a régulièrement diminué au fil des années. Les substances critiques, en particulier, ont connu une baisse marquée et ne représentent désormais plus qu'un cinquième du volume déclaré en 2021.

S'agissant **des chiens, des chats et des équidés**, les [quantités de principes actifs](#) prescrites ainsi que le [nombre de traitements](#) restent globalement stables. Chez les chevaux, on observe une hausse des quantités prescrites, liée à une utilisation accrue des sulfonamides. En revanche, le nombre de traitements augmente très peu. Rien dans les données ne suggère une diminution des autres substances actives. Les valeurs observées chez les chevaux restent fluctuantes, sans tendance claire, dans une fourchette relativement étroite. Chez les chiens et les chats, tant les volumes de substances critiques que le nombre de traitements associés affichent une légère tendance à la baisse.

Les [données relatives aux ventes](#) montrent que les quantités de principes actifs écoulées poursuivent leur baisse, une tendance observée depuis longtemps. Toutefois, rapportée à un kilogramme de PCU¹, cette valeur reste stable depuis trois ans, autour de 30 mg. Cela suggère que la diminution des volumes sur cette période pourrait s'expliquer en partie par une réduction du nombre d'animaux de rente.

En résumé, les données montrent que les vétérinaires et les agriculteurs sont particulièrement conscients de l'importance d'utiliser les antibiotiques à bon escient et qu'ils appliquent en grande partie les mesures et les instruments mis en place au cours des dernières années. Dans les temps à venir, il s'agira d'apporter des améliorations dans des domaines bien précis. Il faudra cibler en particulier le bétail laitier et les veaux d'engraissement, qui affichent des valeurs élevées, tant en nombre de traitements qu'en quantités. Une des priorités consistera à élaborer des stratégies visant à réduire la consommation d'antibiotiques sans compromettre la santé et le bien-être des animaux.

Liens

[Tableau de bord de l'OSAV](#) (tous les graphiques)

[Données en libre accès sur opendata.swiss](#)

[Site web de l'OSAV](#)

[Rapports sur la consommation d'antibiotiques](#)

¹ *Population correction unit* : unité de mesure théorique représentant 1 kg d'animal de rente au moment du traitement antibiotique. Créée par l'Agence européenne des médicaments en 2009, cette unité permet de comparer les ventes d'antibiotiques destinés aux animaux de rente entre les pays européens ayant des cheptels de tailles différentes.

Annexe

Informations sur les données évaluées

Les titulaires d'autorisation de mise sur le marché saisissent les données sur les ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques selon la même méthode depuis le début. Il est donc possible de dégager des tendances sur les quinze dernières années. À noter toutefois que les annonces concernent exclusivement les préparations (y compris les médicaments topiques) des entreprises suisses, ce qui exclut les médicaments importés directement par les vétérinaires et les préparations de médecine humaine reconverties, utilisées en particulier pour les animaux de compagnie. Par ailleurs, les préparations autorisées tant pour les animaux de rente que pour les animaux de compagnie sont comptabilisées dans les préparations autorisées pour les animaux de rente, conformément à la pratique en vigueur au niveau européen². La quantité de principes actifs réellement utilisés chez les animaux de compagnie est donc sous-estimée.

Quant aux données sur les prescriptions de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques, elles sont recensées depuis bien moins longtemps. En revanche, elles sont plus complètes, car elles portent sur tous les antibiotiques utilisés en médecine vétérinaire, y compris les médicaments de médecine humaine reconvertis, les préparations directement importées et les préparations fabriquées selon une formule magistrale. Seules les préparations autorisées exclusivement pour un usage externe (topique) ne sont pas saisies dans le SI ABV. À noter toutefois que les annonces de *remises à titre de stock* engendrent une marge d'imprécision non négligeable. Pour ce type de prescription en effet, les vétérinaires ne doivent renseigner que trois informations : l'espèce animale traitée, la classe de principes actifs et la quantité prescrite. Autrement dit, ils ne doivent pas indiquer la catégorie et le nombre d'animaux traités, le motif et la durée du traitement, ni le dosage prescrit. Par conséquent, les données relatives aux *remises à titre de stock* ne peuvent être exploitées que pour deux indicateurs : le nombre de prescriptions et les quantités de principes actifs prescrites. En revanche, elles ne sont pas utilisables pour les autres indicateurs présentés dans ce rapport.

Les antibiotiques particulièrement importants pour la médecine humaine sont considérés comme des antibiotiques critiques (*highest priority critically important antimicrobials*³). En Suisse, il s'agit des céphalosporines de 3^e et 4^e génération, des macrolides et des fluoroquinolones. Les vétérinaires ne peuvent administrer ces classes de principes actifs aux animaux que dans des cas dûment justifiés.

² Dans le cadre du projet ESVAC jusqu'en 2023, désormais sous l'égide de l'Agence européenne des médicaments

³ WHO's List of Medically Important Antimicrobials : a risk management tool for mitigating antimicrobial resistance due to non-human use. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2024.